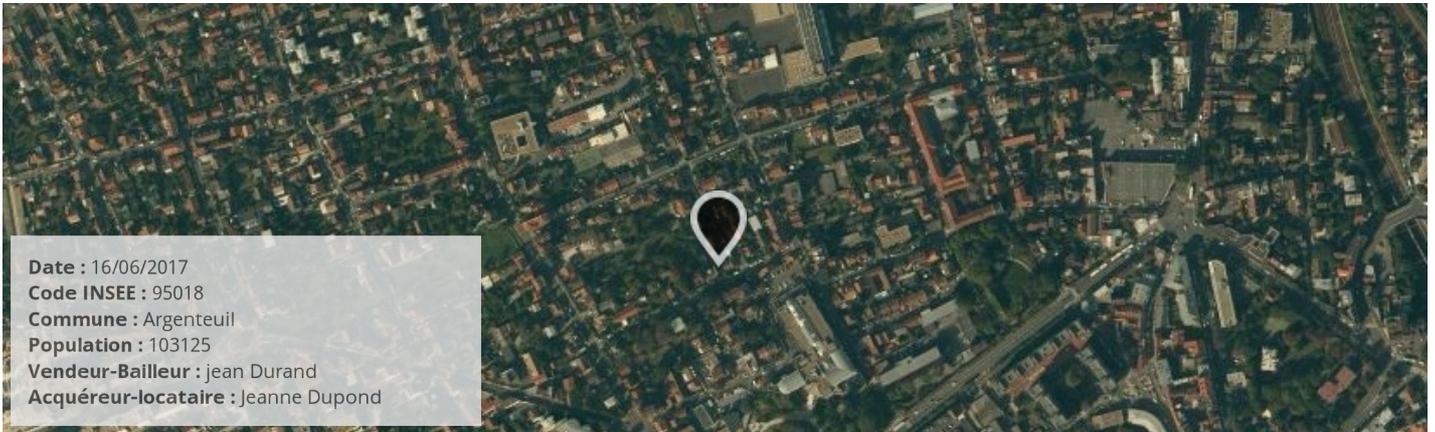


## ETAT DES RISQUES NATURELS MINIERES ET TECHNOLOGIQUES

### 10 AVENUE CLAIRE 95100 ARGENTEUIL



### SYNTHÈSE DE L'EXPOSITION DE LA COMMUNE AUX RISQUES

Radon : NIVEAU 1

23 BASIAS, 2 BASOL, 3 ICPE

SEISME : NIVEAU 1

#### RISQUES NATURELS <sup>(1)</sup>

Inondation  
Mouvement de terrain  
Tassements différentiels  
Séisme

#### RISQUES MINIERES <sup>(1)</sup>

Aucun

#### RISQUES TECHNOLOGIQUES <sup>(1)</sup>

Transport de marchandises dangereuses

(1) Ces risques concernent la COMMUNE, reportez-vous aux conclusions pour connaître les risques concernant le bien.  
(2) BASOL = Base de données de pollution des SOLS, (3) BASIAS = Base de données des Sites Industriels et Activités de Services  
(4) ICPE = Installations Classées pour la Protection de l'Environnement

### PLAN DE PREVENTION DES RISQUES

Risques	Etat	Libellé	Date
Inondation (Inondation)	Approuvé	PPRI Seine	26/06/2002
Mouvement de terrain (Tassements différentiels)	Approuvé	PPR Argenteuil	24/02/2014
Mouvement de terrain (Glissement de terrain)	Approuvé	PPR Argenteuil	24/02/2014
Mouvement de terrain (Effondrement)	Approuvé	PPR Argenteuil	24/02/2014
Mouvement de terrain (Tassements différentiels)	Approuvé	PPR Argenteuil	10/02/2010
Mouvement de terrain (Glissement de terrain)	Approuvé	PPR Argenteuil	10/02/2010
Mouvement de terrain (Effondrement)	Approuvé	PPR Argenteuil	10/02/2010

#### CONCLUSIONS

Le bien est concerné par les PPR suivants:

- Inondation mais la cartographie indique que le bien ne se trouve pas dans une zone inondable
- Mouvement de terrain et la cartographie indique que le bien se trouve dans une zone de mouvement de terrain

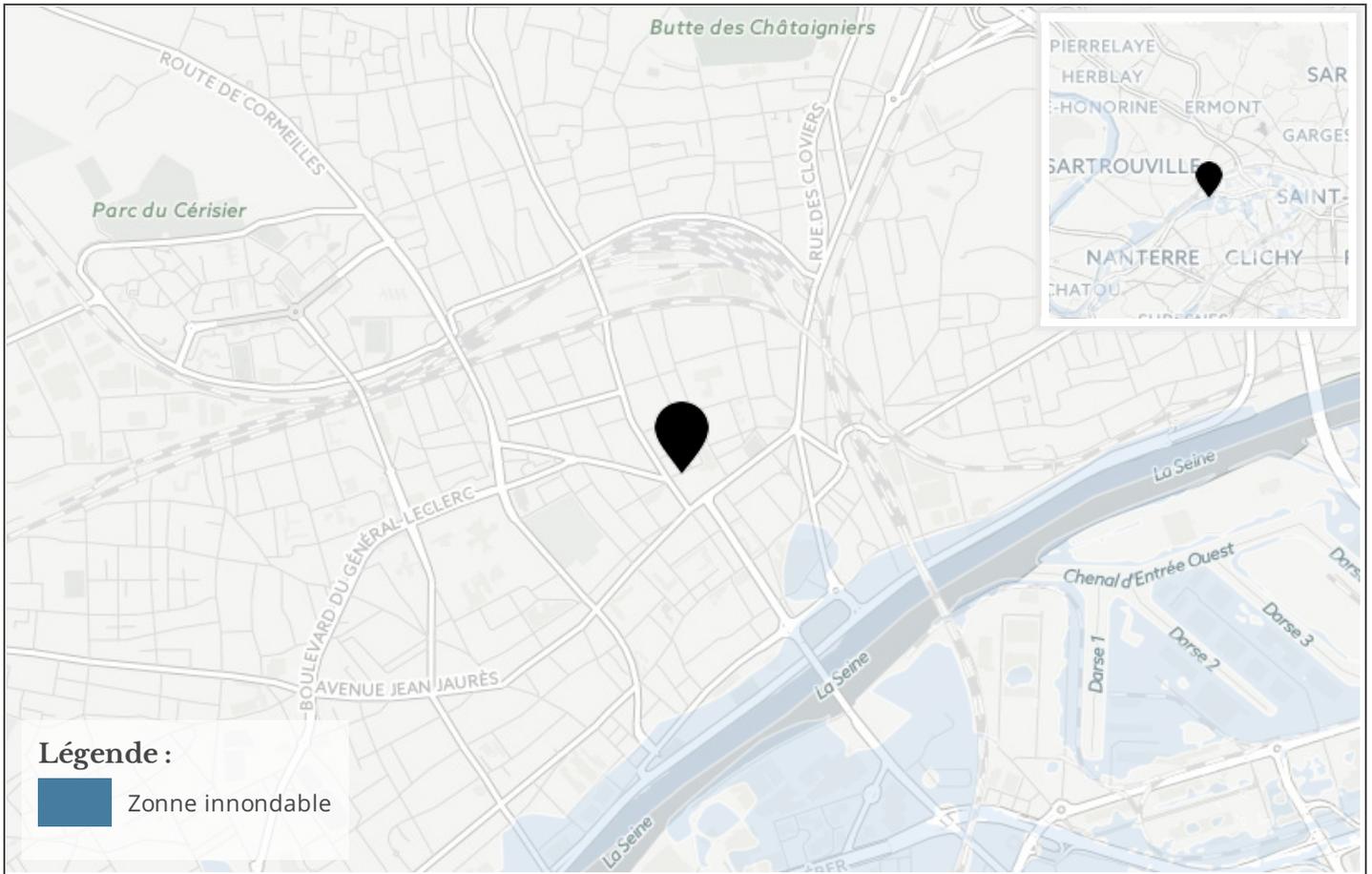
## Atlas de Zone Inondable

Aléa	Nom de l'AZI	Date
Inondation	La Seine	01/12/1999

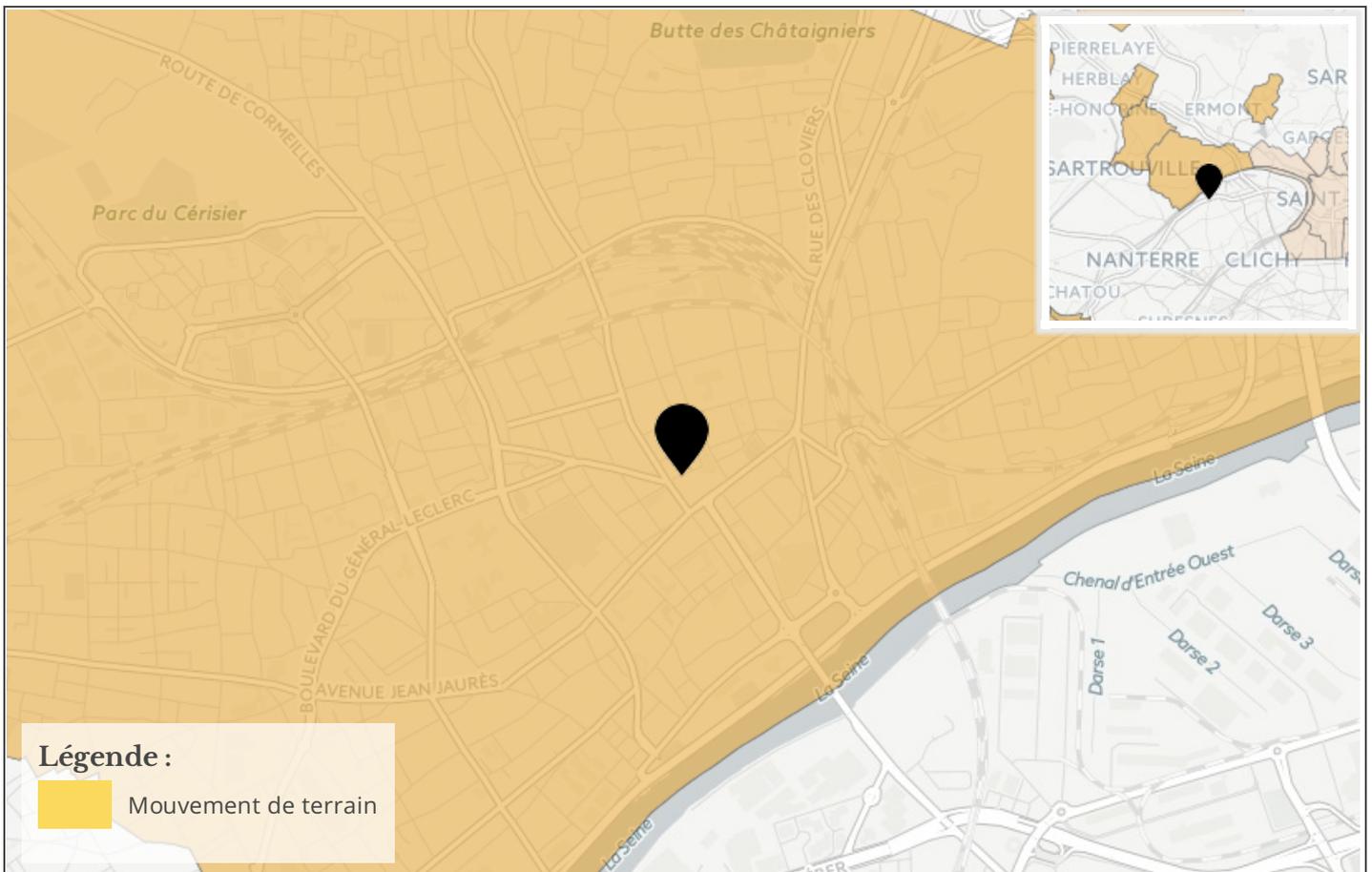
### Arrêtés portant reconnaissance de l'état de catastrophe naturelle

Type de catastrophe	Début	Fin	Arrêté	JO du
Inondations et coulées de boue	22/06/1983	27/06/1983	03/08/1983	05/08/1983
Inondations et coulées de boue	05/05/1984	05/05/1984	16/07/1984	10/08/1984
Mouvements de terrain consécutifs à la sécheresse	01/06/1989	31/12/1990	10/06/1991	19/07/1991
Inondations et coulées de boue	25/05/1992	26/05/1992	21/08/1992	23/08/1992
Inondations et coulées de boue	28/05/1992	29/05/1992	21/08/1992	23/08/1992
Inondations et coulées de boue	31/05/1992	01/06/1992	21/08/1992	23/08/1992
Inondations et coulées de boue	17/01/1995	05/02/1995	06/02/1995	08/02/1995
Inondations et coulées de boue	19/07/1994	19/07/1994	20/04/1995	06/05/1995
Inondations et coulées de boue	01/07/1995	01/07/1995	26/12/1995	07/01/1996
Mouvements de terrain différentiels CSRS	01/01/1991	31/01/1997	03/11/1997	16/11/1997
Inondations et coulées de boue	05/08/1997	06/08/1997	12/03/1998	28/03/1998
Inondations et coulées de boue	30/05/1999	30/05/1999	29/09/1999	20/10/1999
Inondations, coulées de boue et mouvements de terrain	25/12/1999	29/12/1999	29/12/1999	30/12/1999
Inondations et coulées de boue	02/07/2000	02/07/2000	25/10/2000	15/11/2000
Inondations et coulées de boue	07/05/2000	07/05/2000	06/11/2000	22/11/2000
Inondations et coulées de boue	11/05/2000	11/05/2000	06/11/2000	22/11/2000
Mouvements de terrain différentiels CSRS	01/02/1997	31/12/1997	27/12/2000	29/12/2000
Inondations et coulées de boue	26/07/2001	26/07/2001	27/12/2001	18/01/2002
Mouvements de terrain	01/07/2001	31/08/2005	11/04/2006	22/04/2006
Mouvements de terrain	06/02/2005	06/02/2005	10/01/2008	13/01/2008
Inondations et coulées de boue	28/05/2016	28/05/2016	15/06/2016	16/06/2016

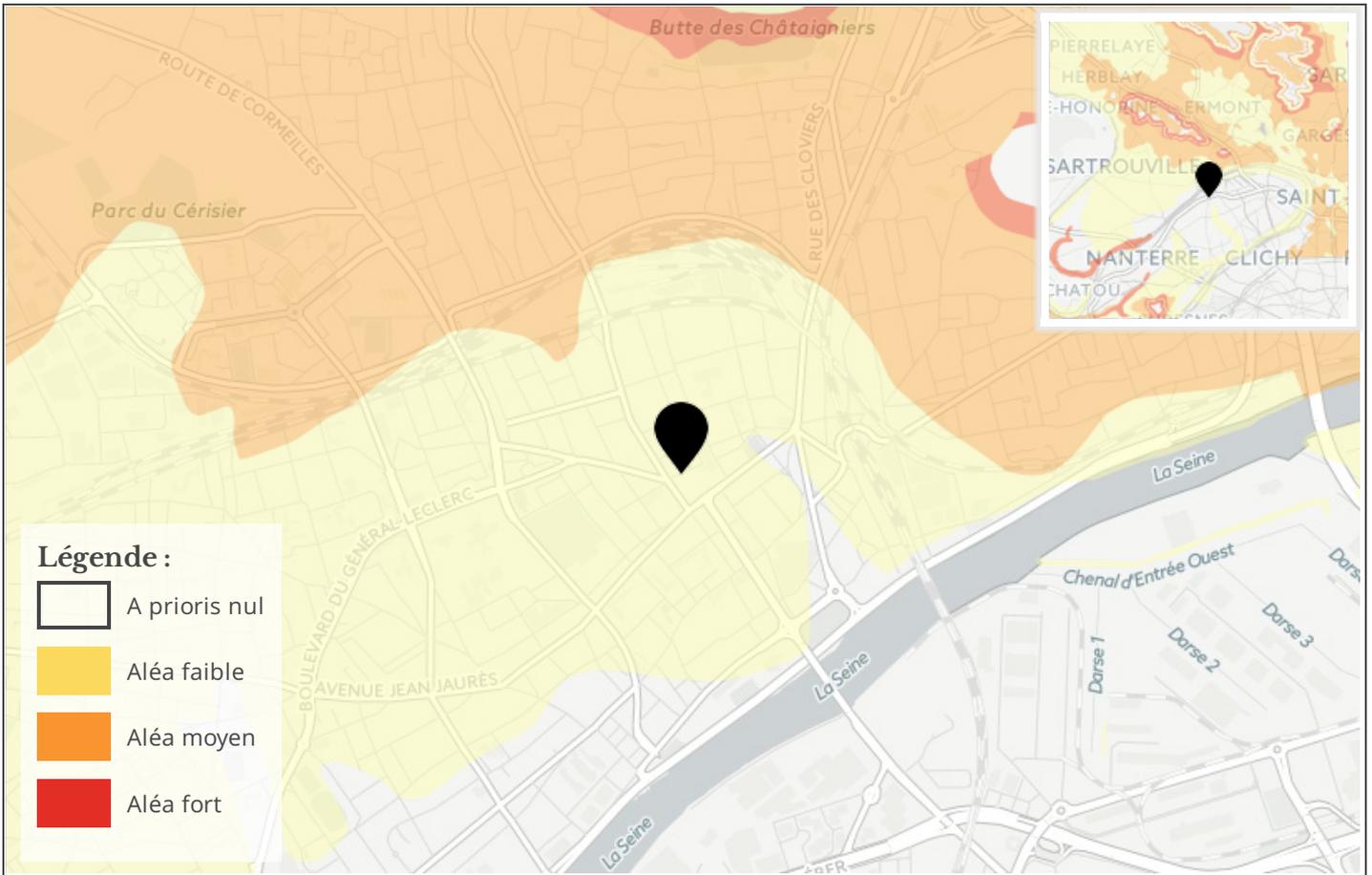
## Cartographie des inondations



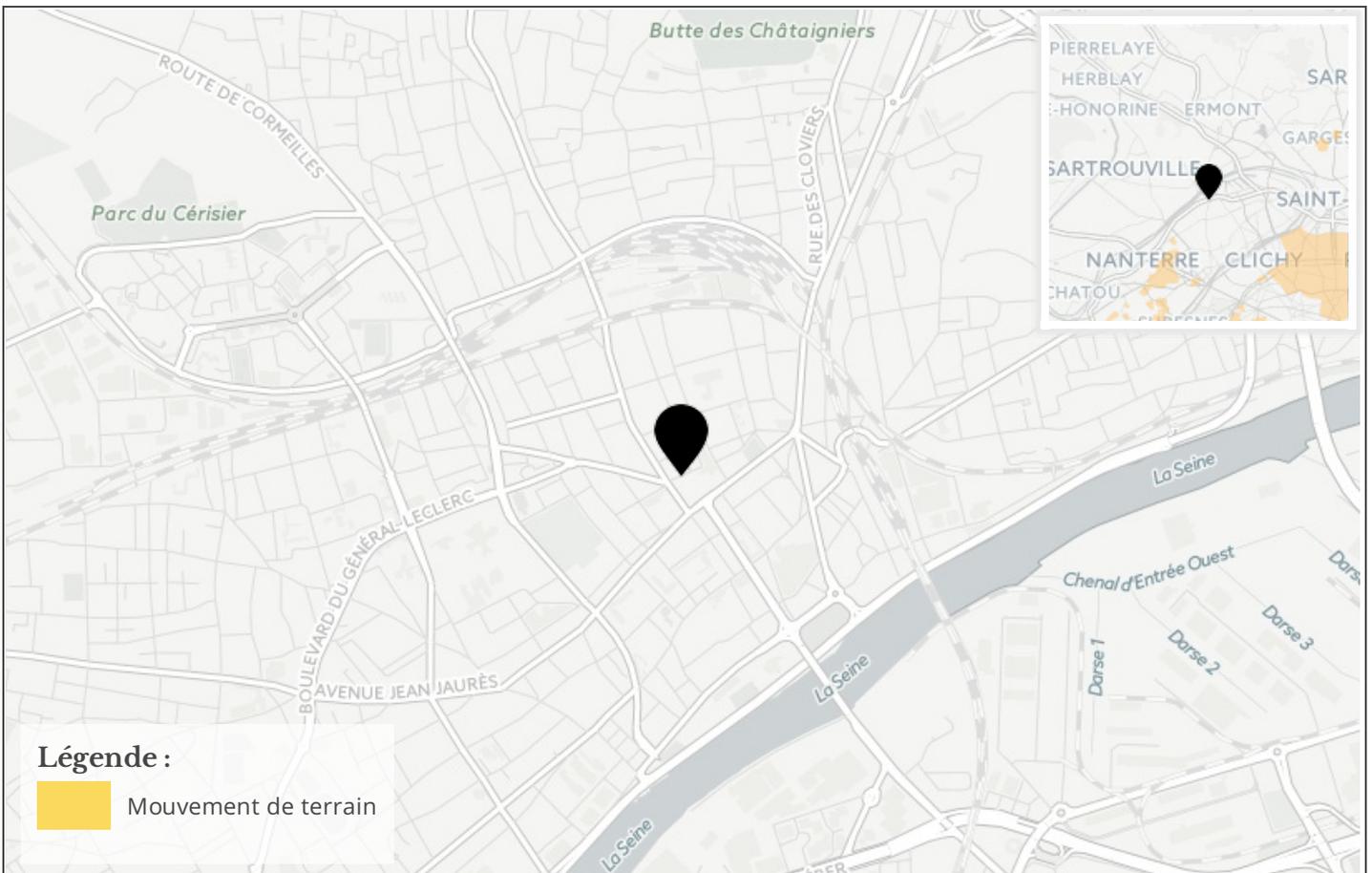
## Cartographie des mouvements de terrains



## Cartographie des argiles



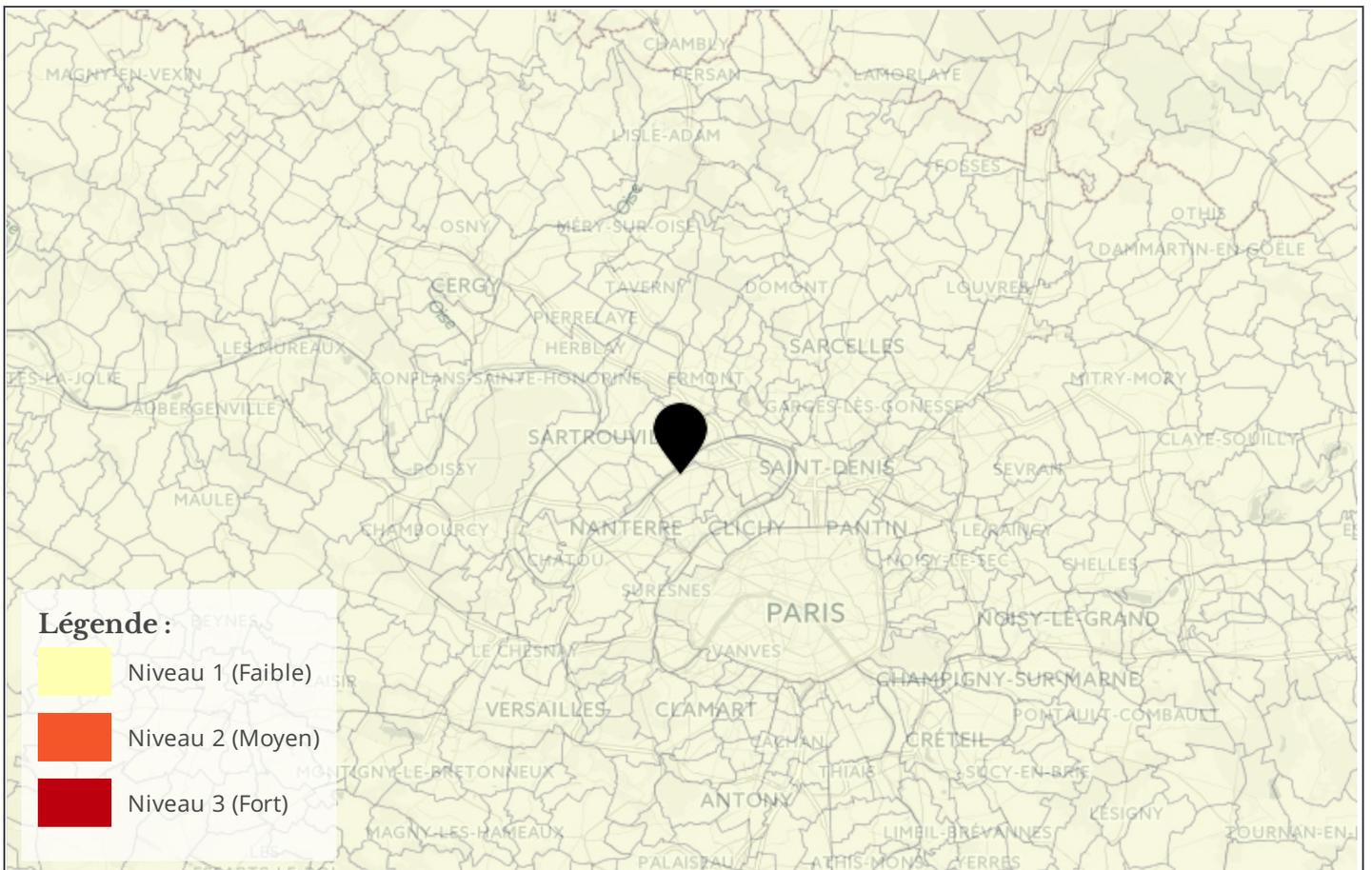
## Cartographie des carrières / gypse



## Referentiel cadastral parcelle

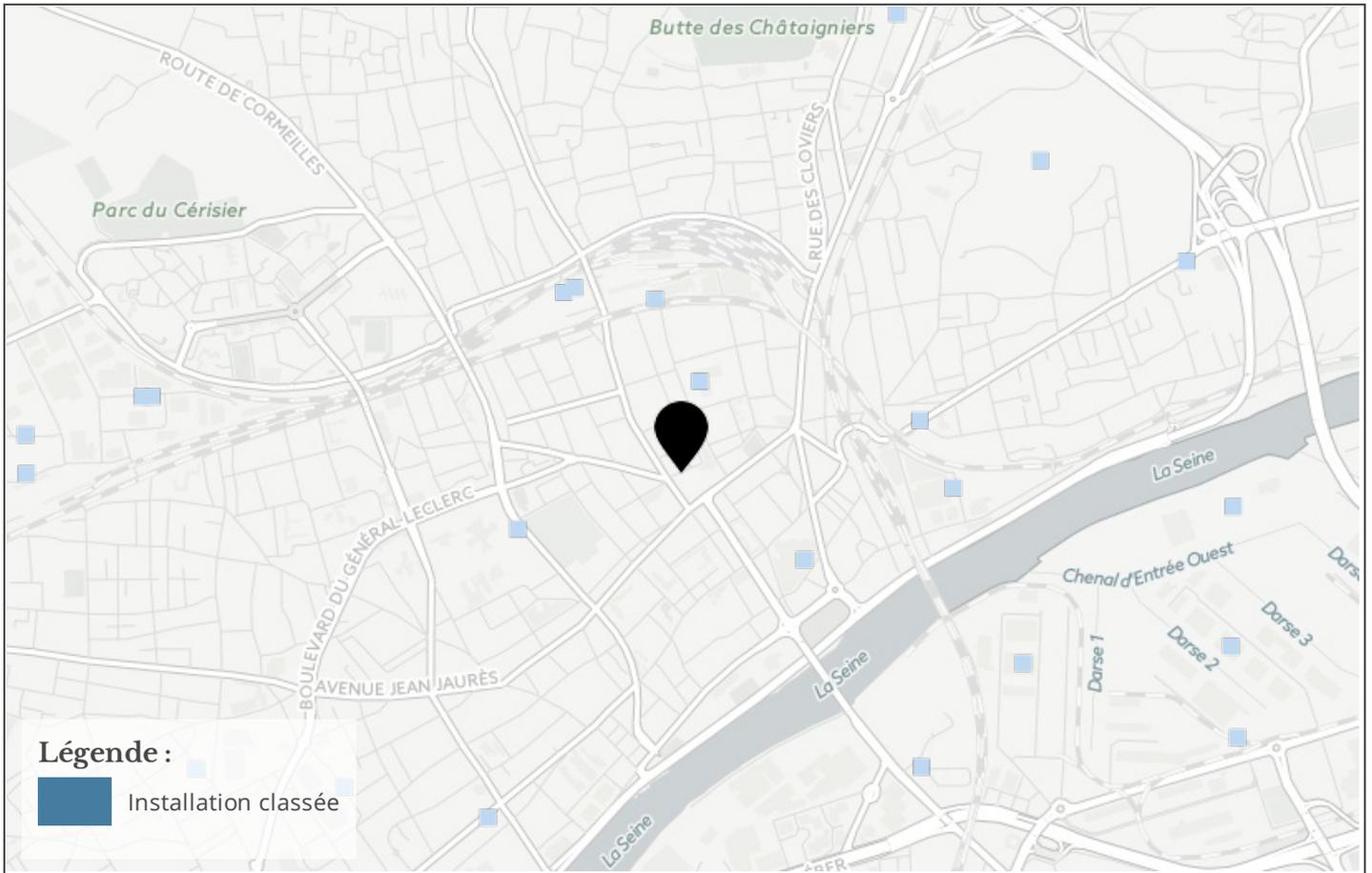


## Information RADON





## Cartographie des installation classées pour la Protection de l'Environnement (ICPE)



# Etat des risques naturels, miniers et technologiques

en application des articles L 125 - 5 et R 125 - 26 du Code de l'environnement

**1. Cet état, relatif aux obligations, interdictions, servitudes et prescriptions définies vis-à-vis des risques naturels, miniers ou technologiques concernant l'immeuble, est établi sur la base des informations mises à disposition par arrêté préfectoral**

N° 140052

du 23/04/2014

Mis à jour le

informations relatives au bien immobilier (bâti ou non bâti)

## 2. Adresse

code postal ou Insee

commune

10 Avenue Claire

95100

ARGENTEUIL

## 3. Situation de l'immeuble au regard d'un ou plusieurs plans de prévention de risques naturels [PPR n]

> L'immeuble est situé dans le périmètre d'un PPR naturels **prescrit** Oui  Non  X

L'immeuble est situé dans le périmètre d'un PPR naturels **appliqué par anticipation** Oui  Non  X

L'immeuble est situé dans le périmètre d'un PPR naturels **approuvé** Oui  X Non

> si oui, les risques naturels pris en compte sont liés à :

<b>inondation</b> <input type="checkbox"/>	<b>crue torrentielle</b> <input type="checkbox"/>	<b>mouvements de terrain</b> <input checked="" type="checkbox"/> X	<b>avalanches</b> <input type="checkbox"/>
<b>sécheresse</b> <input type="checkbox"/>	<b>cyclone</b> <input type="checkbox"/>	<b>remontée de nappe</b> <input type="checkbox"/>	<b>feux de forêt</b> <input type="checkbox"/>
<b>séisme</b> <input type="checkbox"/>	<b>volcan</b> <input type="checkbox"/>	<b>autres</b> <input type="checkbox"/>	

extraits des documents de référence joints au présent état et permettant la localisation de l'immeuble au regard des risques pris en compte

> L'immeuble est concerné par des prescriptions de travaux dans le règlement du ou des PPR naturels Oui  Non  X

si oui, les travaux prescrits par le règlement du ou des PPR naturels ont été réalisés Oui  Non

## 4. Situation de l'immeuble au regard d'un plan de prévention de risques miniers [PPR m]

en application de l'article L 174-5 du nouveau code minier.

> L'immeuble est situé dans le périmètre d'un PPR miniers **prescrit** Oui  Non  X

L'immeuble est situé dans le périmètre d'un PPR miniers **appliqué par anticipation** Oui  Non  X

L'immeuble est situé dans le périmètre d'un PPR miniers **approuvé** Oui  Non  X

> si oui, les risques miniers pris en compte sont liés à :

**mouvements de terrain**  **autres**

extraits des documents de référence joints au présent état et permettant la localisation de l'immeuble au regard des risques pris en compte

> L'immeuble est concerné par des prescriptions de travaux dans le règlement du ou des PPR miniers Oui  Non  X

si oui, les travaux prescrits par le règlement du ou des PPR miniers ont été réalisés Oui  Non

## 5. Situation de l'immeuble au regard d'un plan de prévention de risques technologiques [PPR t]

> L'immeuble est situé dans le périmètre d'étude d'un PPR technologiques prescrit et non encore approuvé Oui  Non  X

si oui, les risques technologiques pris en compte dans l'arrêté de prescription sont liés à :

**effet toxique**  **effet thermique**  **effet de surpression**

> L'immeuble est situé dans le périmètre d'exposition aux risques d'un PPR technologiques approuvé Oui  Non  X

extraits des documents de référence joints au présent état et permettant la localisation de l'immeuble au regard des risques pris en compte

> L'immeuble est concerné par des prescriptions de travaux dans le règlement du ou des PPR technologiques Oui  Non  X

si oui, les travaux prescrits par le règlement du ou des PPR technologiques ont été réalisés Oui  Non

## 6. Situation de l'immeuble au regard du zonage réglementaire pour la prise en compte de la sismicité

en application des articles R 563-4 et D 563-8-1 du Code de l'environnement

> L'immeuble est situé dans une commune de sismicité **zone 5**  **zone 4**  **zone 3**  **zone 2**  **zone 1**  X

forte moyenne modérée faible très faible

## 7. Information relative aux sinistres indemnisés par l'assurance suite à une catastrophe naturelle, minière ou technologique

en application de l'article L 125-5 (IV) du Code de l'environnement

> L'information est mentionnée dans l'acte authentique constatant la réalisation de la vente Oui  Non

vendeur/bailleur - acquéreur/locataire

<b>8. Vendeur - Bailleur</b>	jean	Durand
<b>9. Acquéreur - Locataire</b>	Jeanne	Dupond
<b>10. Lieu / Date</b>	ARGENTEUIL	16/06/2017

**Attention !** S'ils n'impliquent pas d'obligation ou d'interdiction réglementaire particulière, les aléas connus ou prévisibles qui peuvent être signalés dans les divers documents d'information préventive et concerner le bien immobilier, ne sont pas mentionnés par cet état.

**Article 125-5 (V) du Code de l'environnement:** En cas de non respect des obligations d'information du vendeur ou du bailleur, l'acquéreur ou le locataire peut poursuivre la résolution du contrat ou demander au juge une diminution du prix de vente ou de la location.

## Liste des sites BASIAS (potentiellement) pollués (à moins de 500 mètres)

Code	Raison social, Activité, Adresse	Dist.
IDF9501100	garage renault, ex ducrot (transports), garage pour stationnement (transporteur déménageur), 12 avenue verdun de argenteuil (95018)	109 mètres
IDF9501616	mécatom, sté, , 48 rue denis roy argenteuil (95018)	176 mètres
IDF9501631	imprimerie georges lang sa, sté, imprimerie, 33 rue etienne chevalier argenteuil (95018)	180 mètres
IDF9501236	avenir, , 50 avenue verdun de argenteuil (95018)	217 mètres
IDF9501020	papiers cartons michels, sté, imprimerie, 55 rue antonin georges belin argenteuil (95018)	244 mètres
IDF9501652	hazout gilbert, m., , 6 rue temple du argenteuil (95018)	250 mètres
IDF9501737	alsace lorraine, garage, relais "alsace-lorraine", 13 boulevard léon feix argenteuil (95018)	277 mètres
IDF9501523	industrielle de polissage et d'électroplastique, sté (s.i.p.e.), , 4 boulevard léon feix argenteuil (95018)	358 mètres
IDF9501534	stellec, sté, , 50 rue ernestine argenteuil (95018)	372 mètres
IDF9501835	opihlm argenteuil - bezons (sa hlm), o.p.i.h.l.m argenteuil bezons (office public intercommunal habitation à loyer modéré), 8 rue a.g. belin argenteuil (95018)	388 mètres
IDF9501799	boiry, ferdinand, talons et semelles, 20 bis tour billy de la argenteuil (95018)	395 mètres
IDF9501491	télécommunications d'île de france, direction des, , 90 rue denis roy argenteuil (95018)	397 mètres
IDF9501660	magasins, sté des grands, station service, 1 boulevard jean allemane argenteuil (95018)	428 mètres
IDF9501555	privat de garilhe, mme, pressing, 11 rue post de la argenteuil (95018)	434 mètres
IDF9501727	ducourret, sté des ets, , 4 rue floréal argenteuil (95018)	446 mètres
IDF9501676	garage duguay, sté, garage, 62 rue calais de argenteuil (95018)	462 mètres
IDF9501789	raynal, , 14 boulevard maurice berteaux argenteuil (95018)	467 mètres
IDF9501577	plastiques chaudronnés, sté les, les plastiques chaudronnés, 14 boulevard jean allemane argenteuil (95018)	469 mètres
IDF9501736	française de raffinage, sté cie, , rue alfred labrière argenteuil (95018)	482 mètres
IDF9501680	garage de l'avenir, sté, garage, 23 boulevard jean allemane argenteuil (95018)	488 mètres
IDF9501715	balan, sté d'exploitation des ets, , 25 boulevard jean allemane argenteuil (95018)	495 mètres
IDF9501113	sonal, sté, atelier de mécanique générale, 31 boulevard jean allemane argenteuil (95018)	495 mètres
IDF9501566	pneumelec, sté, , 33 boulevard jean allemane argenteuil (95018)	497 mètres

## Liste des sites BASOL (potentiellement) pollués (à moins de 500 mètres)

Code	Raison social, Activité, Adresse	Dist.
95.0022	, dassault aviation, argenteuil(95018)	176 mètres
95.0041	, givaudan roure, 55 voie des bans - bp 25 argenteuil(95018)	176 mètres

## Liste des sites ICPE (à moins de 500 mètres)

Code	Raison social, Activité, Adresse	Dist.
65.5370	sagem - argenteuil, argenteuil 95100	229 mètres
65.15347	rero, argenteuil 95100	229 mètres
595.9	rero, argenteuil 95100	229 mètres

Télécharger l'IAL

<http://www.val-doise.gouv.fr/Politiques-publiques/Solidarite-hebergement-logement-et-population-vulnerable/Hebergement-logement-et-habitat/Information-des-acquereurs-et-locataires-IAL-sur-les-risques-majeurs>

Préfecture : Val-d'Oise  
en application du IV de l'article

**Déclaration de sinistres indemnisés**  
**L 125-5 du Code l'environnement**

Adresse de l'immeuble

Commune

ARGENTEUIL

Arrêtés de reconnaissance de l'état de catastrophes au profit de la commune

**Sinistres indemnisés dans le cadre d'une reconnaissance de l'état de catastrophe**

Cochez les cases **OUI** ou **NON**

si, à votre connaissance, l'immeuble a fait l'objet d'une indemnisation suite à des dommages consécutifs à chacun des événements

Inondations et coulées de boue	Arrêté en date du 03/08/1983	<input type="radio"/> Oui <input type="radio"/> Non
Inondations et coulées de boue	Arrêté en date du 16/07/1984	<input type="radio"/> Oui <input type="radio"/> Non
Mouvements de terrain consécutifs à la sécheresse	Arrêté en date du 10/06/1991	<input type="radio"/> Oui <input type="radio"/> Non
Inondations et coulées de boue	Arrêté en date du 21/08/1992	<input type="radio"/> Oui <input type="radio"/> Non
Inondations et coulées de boue	Arrêté en date du 21/08/1992	<input type="radio"/> Oui <input type="radio"/> Non
Inondations et coulées de boue	Arrêté en date du 21/08/1992	<input type="radio"/> Oui <input type="radio"/> Non
Inondations et coulées de boue	Arrêté en date du 06/02/1995	<input type="radio"/> Oui <input type="radio"/> Non
Inondations et coulées de boue	Arrêté en date du 20/04/1995	<input type="radio"/> Oui <input type="radio"/> Non
Inondations et coulées de boue	Arrêté en date du 26/12/1995	<input type="radio"/> Oui <input type="radio"/> Non
Mouvements de terrain différentiels CSRS	Arrêté en date du 03/11/1997	<input type="radio"/> Oui <input type="radio"/> Non
Inondations et coulées de boue	Arrêté en date du 12/03/1998	<input type="radio"/> Oui <input type="radio"/> Non
Inondations et coulées de boue	Arrêté en date du 29/09/1999	<input type="radio"/> Oui <input type="radio"/> Non
Inondations, coulées de boue et mouvements de terrain	Arrêté en date du 29/12/1999	<input type="radio"/> Oui <input type="radio"/> Non
Inondations et coulées de boue	Arrêté en date du 25/10/2000	<input type="radio"/> Oui <input type="radio"/> Non
Inondations et coulées de boue	Arrêté en date du 06/11/2000	<input type="radio"/> Oui <input type="radio"/> Non
Inondations et coulées de boue	Arrêté en date du 06/11/2000	<input type="radio"/> Oui <input type="radio"/> Non
Mouvements de terrain différentiels CSRS	Arrêté en date du 27/12/2000	<input type="radio"/> Oui <input type="radio"/> Non
Inondations et coulées de boue	Arrêté en date du 27/12/2001	<input type="radio"/> Oui <input type="radio"/> Non
Mouvements de terrain	Arrêté en date du 11/04/2006	<input type="radio"/> Oui <input type="radio"/> Non
Mouvements de terrain	Arrêté en date du 10/01/2008	<input type="radio"/> Oui <input type="radio"/> Non
Inondations et coulées de boue	Arrêté en date du 15/06/2016	<input type="radio"/> Oui <input type="radio"/> Non

Etabli le :

Nom et visa du vendeur ou du bailleur

Visa de l'acquéreur ou du locataire

Cachet / Signature en cas de prestataire ou mandataire